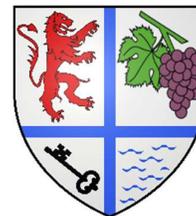




MAIRIE DE SAINT ROMAIN EN GIER

Tél : 04 72 24 58 65



DÉPARTEMENT
DU RHÔNE

Arrondissement de LYON

L'ECHO DE SAINT ROMAIN en GIER N°15 - Avril 2025

DISCOURS DE LA CEREMONIE DES VŒUX

Chères saint romaines, chers saint romains,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier chaleureusement pour votre présence en ce début d'année 2025. C'est un plaisir et un honneur de vous accueillir dans cette belle salle, entourée de visages familiers, mais aussi de nombreux élus et partenaires sans qui notre commune ne pourrait avancer.

Comme traditionnellement, je vais commencer mon discours avec les chaleureux remerciements que je tiens à adresser et je voudrais commencer par saluer Monsieur le Président de l'agglomération ainsi que son équipe pour leur précieux soutien au cours de cette année un peu éprouvante. J'adresse évidemment nos remerciements à notre député et nos élus départementaux pour leur écoute et leur engagement constant à nos côtés. Également un mot tout spécial pour nos pompiers et gendarmes, qui veillent quotidiennement sur notre sécurité et dont le dévouement a été exemplaire, notamment lors des épisodes difficiles que nous avons traversés.

Je tiens également à adresser mes remerciements aux associations de notre commune et à nos syndicats, qui contribuent avec passion à la vie et à la cohésion de notre territoire. Vous êtes le cœur battant de notre commune et vos actions, grandes et petites, enrichissent notre quotidien.

Un grand merci également à l'ensemble du personnel de la mairie, pour son professionnalisme et son engagement. Je sais pouvoir compter sur vous, et vous m'en donnez la preuve chaque jour. Merci aussi à nos élus municipaux, qui, par leur investissement, participent activement à la réalisation de nos projets. J'en profite pour vous informer que nous avons le plaisir d'accueillir un nouvel agent technique dans notre équipe municipale

Bienvenue également à Marie-Jésus qui a rejoint l'équipe cantine garderie en début d'année scolaire.

Un sincère merci à vous tous qui participez tous, de près ou de loin à la vie de notre commune. Les engagements quels qu'ils soient sont toujours une pierre supplémentaire à l'édifice. Merci.

Enfin, une pensée particulière pour les familles endeuillées. Plusieurs Saint Romains nous ont quitté cette année et ils manqueront à notre village.

-----Visionnage du film de l'agglo-----

L'agglo est donc très active et centrale dans la gestion de bien des services qui touchent notre quotidien et nous aussi, à une plus petite échelle, les communes nous avons bien des sujets à traiter...

Aussi, l'année 2024 fut riche en réalisations pour notre commune, malgré ses défis. Parmi les projets menés à bien :

- nous avons créé plusieurs parkings situés devant le presbytère, au fond de la place de la mairie, et rue du stade. Ils offrent désormais des espaces supplémentaires et ces aménagements répondaient au besoin de places déjà existant et surtout viennent anticiper les travaux du Gier qui vont temporairement mobiliser le bas du village.
- Avec l'agglo, nous avons mis en place un compost collectif, un pas concret vers une gestion plus durable de nos déchets.
- Nous avons ajouté un nouveau jeu pour enfants au stade, notre préoccupation étant d'améliorer le quotidien des familles, et les enfants occupent une grande place à saint romain.
- Nous nous sommes attachés à l'entretien des coursières avec la réfection des escaliers pour rejoindre le Palavezin et l'installation de rampes sur cette coursière et celle située en-dessous du restaurant pour une meilleure accessibilité depuis la rue de l'ancien canal où il est possible de se stationner.

Cette année 2024 aura particulièrement été marquée par les moments difficiles que nous avons traversés, avec la petite crue d'avril et qui ne laissait pas présager la crue catastrophique du 17 octobre. Cette dernière a causé beaucoup de désarroi, de tristesse et de dégâts mais elle a révélé le visage de la solidarité. Je tiens à exprimer, au nom de toute notre municipalité et de nos habitants, notre profonde

gratitude envers les communes de l'agglomération, qui ont su répondre présentes avec une générosité exemplaire. Leur soutien, qu'il soit matériel, humain ou moral, a été une aide précieuse pour surmonter cette épreuve. Merci de tout cœur pour cette solidarité qui nous touche profondément et qui renforce nos liens.

Et je ne peux parler de cette épreuve sans saluer l'élan de solidarité de nos administrés et de nos bénévoles. Vous avez été nombreux à vous mobiliser, que ce soit pour venir en aide aux sinistrés, prêter main-forte aux services municipaux ou simplement offrir du réconfort. Votre engagement, votre humanité et votre résilience font la fierté de notre commune. Merci à chacun d'entre vous pour avoir démontré, dans les moments difficiles, que l'entraide est une force inestimable.

Nous avons mené des travaux importants dans la grande salle du stade. Il s'agit de choyer cette salle après la disparition du 1000 club : nous avons donc remplacé le toit pour stopper définitivement les infiltrations, créé une ouverture entre la cuisine et le bar, réalisé la mise en sécurité de la salle avec de nouveaux dômes d'évacuation et enfin aménagé un puits d'aspiration pour les pompiers.

Pour finir joyeusement l'année, nous avons remis leur colis à nos aînés, le 19 décembre. Un rendez-vous qu'ils ne manquent pour rien au monde. C'est un vrai moment empreint de convivialité et de retrouvailles. En 2024, notre plan local d'Urbanisme (PLU) a enfin été approuvé. C'est l'aboutissement d'un travail débuté en 2020. Nous sommes heureux d'en avoir vu la fin.

Toutefois, nous devons composer avec des finances communales plus contraintes, conséquence des coupes budgétaires imposées par l'État.

Cependant, nous ferons de notre mieux pour répondre aux priorités qui pour l'heure sont au nettoyage et aux réparations après les dégâts de la crue d'octobre, une part importante du budget y sera consacrée. Même si cette année nous pourrions faire moins de choses, grâce aux subventions obtenues, 15000€ par le département et 9000€ par la Région plusieurs projets pourront voir le jour :

- Nous allons réaliser une rampe d'accès devant l'école, pour permettre aux PMR et aux mamans avec des poussettes d'accéder à l'école ou à l'espace équipé d'une table de ping-pong.
- Nous allons pouvoir répondre à nos obligations règlement en réalisant la mise en place d'un ossuaire-caveau au cimetière.
- Nous nous attacherons également à la finalisation des travaux de la salle du stade. Il est prévu de rafraîchir les murs et de nous interroger sur son mode de chauffage. En ce qui concerne le stade lui-même, nous avons l'ambition de rétablir au moins un demi-terrain de football
- et, si les finances le permettent, d'aménager un espace de loisirs avec des tables et barbecues pour l'été.
- Evidemment, les travaux d'aménagement du Gier, démarrés en octobre, se poursuivront tout au long de l'année 2025. La crue nous a fait perdre plus de deux mois sur le calendrier initial. La fin de ces travaux sera donc pour début 2026. Je suis fière de ce projet d'aménagement du Gier, qui va considérablement permettre d'abaisser les niveaux d'eau en crue. C'était pour moi une priorité depuis longtemps. En 2014, certains m'avaient mise au défi en me disant : « Cela fait 20 ans qu'on nous en parle de ces travaux, tu n'y arriveras jamais. » Aujourd'hui, je suis vraiment heureuse de pouvoir dire que nous y sommes. Et depuis 2014, J'ai toujours cru en ce projet. J'ai pris la problématique à bras le corps, cela ne me faisait pas peur et j'ai même adoré monter en compétences sur le sujet et structurer le syndicat du Gier pour permettre que les travaux arrivent un jour. D'ailleurs, j'avais annoncé que, si ces travaux ne se faisaient pas avant la fin de mon mandat, je me représenterai en 2026. Ça y est ils sont désormais en cours, alors je vous annonce que désormais je vais veiller activement à leur bon déroulement et que je pourrai conclure mon aventure municipale en 2026 le cœur léger rempli de satisfactions.

Cette décision, mûrement réfléchie, va marquer pour moi la fin d'une belle aventure à votre service. Mais elle ouvre aussi une nouvelle page pour notre commune. C'est pourquoi je tiens à vous inviter, dès aujourd'hui, à réfléchir à l'avenir de notre village. Si vous avez envie de vous engager pour votre commune, si vous souhaitez contribuer à son développement, c'est le moment de vous organiser, de constituer des listes et de commencer à préparer vos projets. Être élu, c'est avant tout un acte de dévouement et de responsabilité, mais aussi une expérience humaine et collective enrichissante. Notre village a besoin de citoyens investis et passionnés pour écrire son avenir. Je suis convaincue que vous saurez relever ce défi avec enthousiasme et détermination. Pour conclure, chers administrés, je vous souhaite à tous une excellente année 2025, pleine de santé, de bonheur et de réussite. Comme l'a dit Victor Hugo : « Le plus beau moment de la vie humaine est un départ vers un avenir inconnu. » Ensemble, faisons de cet avenir une promesse de lumière et de joie.

Virginie OSTOJIC

Bulletin municipal

Directrice de la publication : Virginie OSTOJIC

Rédaction et Mise en page : Alain GUIGUET

Nous remercions les associations qui participent à l'information en nous adressant les articles qu'elles rédigent à votre attention

CE QU'IL SE PASSE DANS LE VILLAGE

ECLAIRAGE PUBLIC



Quelques nouvelles de notre éclairage public, celui-ci est géré par le SYDER (Syndicat Départemental d'Energies du Rhône).

En fin d'année 2024, la deuxième tranche de rénovation a été réalisée ; toute la commune est désormais équipée d'éclairage basse consommation ce qui nous permet de réaliser plus de 30% d'économie sur notre facture d'éclairage public.

Nous allons réaliser prochainement des tests (réduction de puissance ou extinction nocturne partielle de point lumineux) cela nous permettra de décider des meilleures solutions afin d'allier sécurité, confort et économie.

Dans les prochaines semaines, le SYDER va procéder à la réparation des armoires électriques endommagées par la crue du mois d'octobre, il est possible que certains luminaires ne fonctionnent plus durant quelques nuits.



RESTAURATION DE LA ROUTE DU GODIVERT

Le 18 octobre, le Godivert, revenu dans son tout petit cours, nous laissait découvrir l'étendue des dégâts qu'il avait occasionné. Devant le danger, la route fut immédiatement fermée à toute circulation.



Et après de nombreuses analyses de terrain, ce n'est que début janvier que les travaux ont pu vraiment commencer





L'ETANG DE LA BRICOTTE

La crue ayant submergé les berges et le chemin autour de l'étang de la Bricotte.



Un gros travail de nettoyage du chemin a été réalisé



Et ce 13 février 2025, la route fut rendue aux usagers



LES TRAVAUX DU STADE



SAUVEGARDE DE LA FAUNE PISCICOLE



Préalablement aux travaux du Gier dans le Gier comme nous le verrons plus loin, toute l'équipe de Sau'Peche a effectué une pêche électrique pour la sauvegarde de la faune piscicole du Gier. De grands filets verts traversant le Gier ont été installés pour reverser les poissons en aval et en amont des filets.

COMMEMORATION LOUIS PINGON

Cette année, l'hommage que nous rendons à notre ancien maire se tiendra le **26 avril à 15 heures** devant la mairie.

REPAS DES AINES

Suite aux intempéries de l'automne, la salle du stade ne sera pas disponible pour le repas aux dates habituelles, le repas est donc repoussé au **jeudi 26 juin**. Les personnes concernées, qui doivent avoir 68 ans et plus en 2025 et être inscrites sur les listes électorales, recevront un courrier dans leur boîte aux lettres comme chaque année.

Nous serons heureux de vous accueillir nombreux

LE PETIT VOLSCI

Voilà 5 ans que nous avons un pizzaiolo dans notre commune.

Toujours curieux d'apprendre plus des autres, il participe à des concours depuis 3 ans. Après une qualification en 2024 pour le championnat de France, des événements familiaux ont fait qu'il n'a pas pu se rendre à Paris. Le dernier concours a été le plus dur moralement mais c'est le concours qui lui a enseigné le plus de chose.



L'équipe Volsci remercie tous ses clients.

Leur devise :

« Ne cassez-vous pas la tête, ce n'est que de la Pizza ».

Et nous avons une pizzaiola qui a gagné le concours des pizzaiola de la Saint Valentin. C'est avec une très grande attention que Marie nous a concocté une très charmante pizza



TOITURE DE L'ÉGLISE



Comme on peut le voir près du clocher, la poutre du toit est en train de s'affaisser sur la voute de l'église. Des devis ont été effectués, et le conseil municipal a voté les travaux. En attendant, l'église est fermée pour votre sécurité.

DE FERME EN FERME



Créé il y a 30 ans, De ferme en ferme® est un événement dédié à l'Agriculture Durable qui se déroule chaque année le dernier week-end d'avril. Plus de 650 fermes engagées en agriculture durable ouvrent leurs portes au grand public le dernier week-end d'avril pour faire découvrir leurs savoir-faire et leurs activités. Visites pédagogiques, animations et dégustations gratuites...

Cette année, le dernier week-end d'avril tombe le 26&27 avril 2025. Et comme nous avons la chance d'avoir une représentante de l'évènement, Clémence se fera un plaisir de vous faire découvrir (ou redécouvrir pour certains) l'exploitation de la ferme des grands bois (sur la route de Saint Jean de Touslas au-dessus du cimetière)

Pour plus d'informations, visiter le site www.defermeenferme.com qui vous donnera plus d'information sur la globalité de cet évènement.

NOUVELLE ARRIVEE

Nicolas Maglione rejoint l'équipe municipale comme agent communal. Toute la municipalité lui souhaite la bienvenue.



RAPPEL PANNEAU POCKET

Nous vous rappelons que la mairie a mis en place l'application PANNEAU POCKET pour communiquer les informations importantes. Vous pourrez la trouver sur le store habituel de votre smartphone.

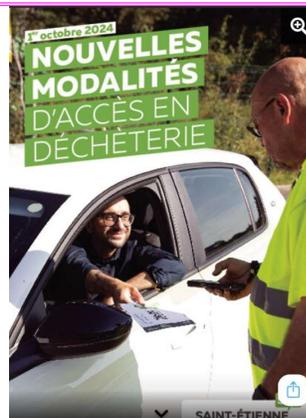
PanneauPocket
CWA Entreprise
Contient des annonces

PanneauPocket est le système d'alerte et d'information utilisé par votre Mairie.

4,6★ 26,8 k avis
500 k+ Téléchargements
PEGI 3

En lançant l'appli, choisissez SAINT ROMAIN EN GIER. Et en cas de besoin, n'hésitez à nous contacter.

ACCES EN DECHETTERIE TARTARAS



COMMENT OBTENIR MON QR CODE ?

- Je me rends sur le site internet decheteries.saint-etienne-metropole.fr
- Je crée mon compte en renseignant :
 - mon adresse mail et un mot de passe
 - Je consulte ensuite mes mails pour connaître l'étape suivante !
- Je fais ma demande d'inscription en transmettant :
 - mes coordonnées
 - un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les particuliers*
 - À l'issue de cette étape, je recevrai sous 3 jours ouvrés (pour les particuliers) un mail validant mon inscription. Je pourrai alors enregistrer mon véhicule.
- J'enregistre mon véhicule en communiquant :
 - la plaque d'immatriculation
 - la catégorie du véhicule (champ J.1 de la carte grise) et le PTAC (champ F.2)
 - la copie du certificat d'immatriculation (carte grise)
- Je sauvegarde mon QR code sur mon smartphone ou l'imprime.

Je peux désormais accéder à ma déchèterie en présentant mon QR code à l'agent d'accueil. (Mon QR code est valable uniquement si au moins un véhicule est enregistré sur mon compte).

NOTRE AGGLOMERATION

Vélo Village

A green poster for 'VÉLO VILLAGE 8^e ÉDITION' on 'samedi 24 mai 2025' at 'Parc de Maison Blanche à Saint-Cyr-sur-le-Rhône de 10h à 18h'. It features illustrations of people riding various types of bicycles. A pink circle says 'ENTRÉE LIBRE'. At the bottom, it lists activities: 'BOURSE AUX VÉLOS', 'STANDS DE PROFESSIONNELS', 'ESPACE VÉLOS ADAPTÉS PMR', and 'ANIMATIONS RESTAURATION SUR PLACE'. A QR code and website 'www.vienne-condrieu-agglomeration.fr' are also present.

Dans le parc arboré de Maison Blanche à Saint-Cyr-sur-le-Rhône, le Club Viennois d'Animation Cycliste (CVAC) et Vienne Condrieu Agglomération organisent l'évènement vélo sur le territoire, samedi 24 mai 2025, de 10h à 18h.

Vélo village est le salon grand public de ce début de saison pour tous les amateurs de vélos : VTT, vélos de course, vélos de ville ou de loisirs. C'est l'occasion de découvrir les nouveautés, trouver informations et conseils, vendre un équipement ou bien en acheter un, neuf ou d'occasion. Un temps festif pour toute la famille, dans un cadre bucolique, le long de la ViaRhôna !

Au programme de cette 6^e édition : la traditionnelle bourse aux vélos organisée par le CVAC (18h-18h), des ateliers de réparation de vélos avec des mécaniciens professionnels, des rencontres avec les vélocistes locaux, des animations pour petits et grand... et de quoi se restaurer localement !

Carrefour des talents



Depuis plusieurs mois, les chefs d'entreprises du territoire font remonter à l'agence économique les difficultés de recrutement qu'ils rencontrent tout au long de l'année.

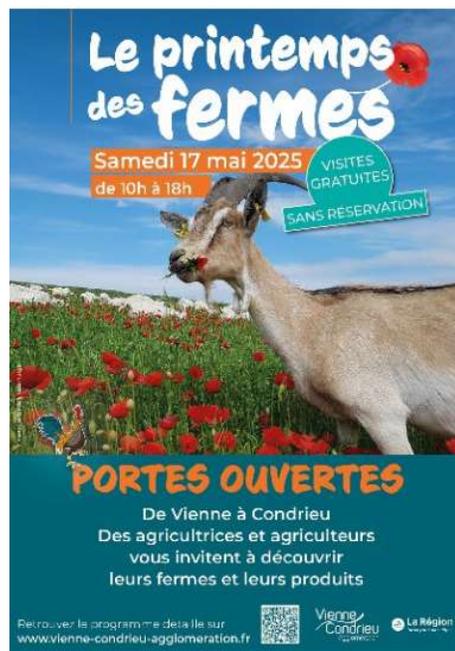
Pour les accompagner au mieux dans leur développement et participer activement à leur réussite, les élus ont décidé d'organiser le 1^{er} Carrefour des Talents.

Le Carrefour des Talents est le rendez-vous des entreprises qui recrutent, de celles qui souhaitent mettre en avant leur savoir-faire. Le recrutement des salariés est un levier important du développement des entreprises du territoire.

Le Carrefour des Talents est aussi le rendez-vous de toute personne désireuse de saisir une nouvelle opportunité professionnelle, de changer

de travail, de se former, de se reconverter. Le Carrefour des Talents, un espace de rencontre et d'échanges entre employeurs et futurs salariés. Point presse programmé le 20 mai à 17h30

Printemps des fermes



Vienne Condrieu Agglomération organise la 4^e édition de son évènement agricole : le printemps des fermes !

Cette année, 14 exploitations ouvrent leurs portes pour faire découvrir les produits et savoir-faire d'une trentaine d'agriculteurs présents sur un territoire engagé dans le maintien d'une agriculture dynamique et riche de diversité.

Maraîchers, éleveurs, viticulteurs, arboriculteurs, céréaliers, apiculteurs..., tous engagés dans un développement durable de l'agriculture feront visiter gratuitement leurs exploitations et déguster leurs produits en toute convivialité.

L'occasion de connaître un métier et bien plus... une passion !

Les visites, entièrement gratuites, sont assurées de 10h à 18h. Certaines fermes proposeront aussi de la restauration sur place.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Les articles des associations ne sont pas corrigés ou modifiés par la mairie. Ils sont délivrés tels qu'ils nous ont été adressés. La mairie décline toute responsabilité des informations communiquées.

Amicale des Boules

Après 40 ans de bons et loyaux services au sein de l'amicale, Denis Michel a pris une retraite bien méritée entraînant l'élection d'un nouveau bureau.

Voici la composition du bureau des boules
 Alain GUIGUET : Président
 Jean Jacques ROUTABOUL : Vice-Président
 Lionel DESCOURS : Trésorier
 Brigitte ROBIN : secrétaire
 Elisabeth Bellapianta : secrétaire adjointe
 André « Dédé » JODDAR : Vice-Président adjoint
 Claude TRUCHET : commissaire de surveillance
 Christian « Titi » LAHPERT : Trésorier adjoint
 Roger ESTRAGNAT : Trésorier adjoint

Déjà prévue avant l'inondation, l'installation s'est faite un peu dans l'urgence au presbytère sur la place de la mairie.

Un gros travail d'aménagement a eu lieu dans le presbytère pour pouvoir recevoir les membres de l'association de boule.



Tout a bien repris forme comme avant la crue.

APSR : Association de pêche



L'ASSOCIATION DE PECHE DE SAINT ROMAIN EN GIER
 Etang de la Bricotte 69700 SAINT ROMAIN EN GIER

SAFARI TRUITES

Les 19 et 20 avril 2025 - 1 canne par pêcheur -
 De 8h à 11h30 - Pause repas - 13h30 à 17h30



Réservation / Inscription (Pêche + repas du samedi)
 A récupérer et à rendre sur place à l'étang

35€



Amis non-pêcheurs, vous êtes les bienvenus
 À partir de 9h00 / repas à 10€
 BUVETTE & RESTAURATION
 (Saucisson à cuire – patate)

TOUT RENSEIGNEMENT A L'ETANG

facebook Etang de la bricotte

Étang fermé pour cette période du 18 au 20 avril

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Mars 2025

ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 19 DECEMBRE 2024 :

Le compte rendu du conseil municipal du 19 Décembre 2024 a été approuvé sans remarque, à l'unanimité.

Rajout au conseil de la signature de la convention avec VCA groupement de commande prévoyance. Approuvé à l'unanimité

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024 DE LA COMMUNE

Madame le Maire laisse la parole à l'élu délégué aux finances, M. BELMONT Cédric, qui présente le Compte de Gestion 2024 et propose l'approbation du compte par le Conseil municipal.

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L1612-12 et L2121-31 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Compte de gestion de Madame la Comptable publique ;

CONSIDERANT

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024,

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

Article 1er : D'approuver le Compte de gestion 2024 de la Commune.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DE LA COMMUNE

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, laisse la parole à l'élu délégué aux finances, M. BELMONT Cédric, qui présente et EXPOSE :

- **Compte Administratif 2024 de la commune :**

Dépenses fonctionnement

408 814,07 €

Recettes fonctionnement	401 701,24 €
DEFICIT de l'exercice	- 7 112,83 €
EXCEDENT reporté de l'exercice N-1	75 249,29 €
Résultat de clôture de l'exercice	68 136,46 €

Taxe foncière (bâti) :	27.54 %
Taxe foncière (non bâti) :	38.57 %
Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) :	11.27 %

Dépenses d'investissement	110 767,32 €
Recettes d'investissement	106 154,53 €
DEFICIT de l'exercice	- 4612,79 €
EXCEDENT reporté de l'exercice N-1	:97 484,25 €
Résultat de clôture de l'exercice	92 871,46 €

PARTICIPATION SYDER 2025

La part provisoire aux charges du SYDER pour l'année 2025 incombant à notre collectivité s'élève à 14 945,08 €, sous réserve de la notification par les services de la préfecture.

Le conseil municipal décide de budgétiser la totalité de sa participation au SYDER. Cette participation est intégrée à la section dépenses du budget de fonctionnement 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par un vote à l'unanimité,

Décide de budgétiser la totalité de sa participation au SYDER, soit 14 945,08 €.

Mme le Maire ayant quitté l'assemblée lors du vote Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal, Approuve le compte administratif 2024 de la commune à l'unanimité Et DECIDE D'AFFECTER les résultats comme suit :

- au C / 001 section investissement
RECETTES la somme de : 92 871,46 €
- au C / 002 section fonctionnement
RECETTES la somme de : 68 165,80 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA COMMUNE ET REPRISE DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le Maire EXPOSE le budget primitif suivant :

Budget Primitif de la commune :
Section de Fonctionnement
Section d'Investissement
Dépenses : 470 445,80 €
Dépenses : 114 271,46 €
Section de Fonctionnement
Section d'Investissement
Recettes : 470 445,80 €
Recettes : 114 271,46 €
Après en avoir Délibéré,

Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité le budget primitif proposé.

VOTE DES TAXES : TAXE D'HABITATION, TAXE FONCIERE (BATI), TAXE FONCIERE (NON BATI)

Le Maire EXPOSE et indique les modalités de vote des taux des différentes taxes locales.

Il est proposé pour l'année 2025 de maintenir le taux des taxes au même niveau que pour l'année 2024.

Le Conseil municipal APRES en AVOIR DELIBERE DECIDE à l'unanimité,

Et VOTE les différents taux suivants :

DEMANDE DE SUBVENTION TOIT DE L'EGLISE

Afin de réparer les problèmes d'infiltration d'eau au niveau du toit de l'église, nous souhaitons faire une réfection partielle du toit du bâtiment.

Le montant des travaux s'élève à 14.897,21 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE Mme le Maire à présenter le dossier et signer toutes les pièces s'y afférant pour un montant total de 14.897,21 € auprès des services de l'Etat, de la Région et du Département pour une demande de subvention.

SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION AMICALE BOULE

Madame le Maire expose au conseil municipal que : Dans le cadre de la mise en place de conventions avec l'ensemble des associations de la commune, le groupe de travail « Relations avec les associations » a rédigé une convention qui a pour objet de permettre à l'Association Amicale Boule d'accéder au local communal pour y pratiquer ses activités.

Frédérique LECLERCQ, adjointe au Maire, présente les modifications de la convention.

Article 1 : pour une durée d'un an avec tacite reconduction de cette présente convention à la date de signature sous réserve d'un délai de rétractation de 2 mois,

Article 6 : Pour le bien-être des villageois et le respect du voisinage, les horaires d'ouverture doivent être compris et respectés .08h00 et 20h00.

Une dérogation exceptionnelle pourra être obtenue sur demande expresse à la mairie et en prévenant auparavant le voisinage.

Article 10 : La mairie autorise l'association à utiliser le terrain de boule de La Bricotte sans accès aux installations du site, en dehors des locations et dans le respect des associations de pêche et de chasse déjà présentes. Les clefs du portail resteront à la mairie.

Dans l'hypothèse de la reconstruction de terrains de boules, l'association sera autorisée à y accéder dans le respect du site et de la propreté.

La commune se réservera le droit d'occupation du terrain de jeu, l'Association Amicale Boule sera alors prévenue au moins 1 mois avant.

D'autres associations pourront également le réserver ponctuellement et il sera accessible aux habitants.

Mme le Maire demande à l'assemblée délibérante de lui donner l'autorisation de signature de ladite convention et ses modifications.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE à la majorité d'autoriser Mme le Maire de signer ladite convention et ses modifications avec l'Association Amicale Boule, représentée par son Président M. GUIGUET Alain (N'ayant pas pris part au vote).

PARTICIPATION PROTECTION SOCIALE

La commune de Saint-Romain-en-Gier souhaite s'engager dans une démarche visant à faire bénéficier ses agents d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire :

- dans le cadre d'une convention de participation pour le risque « santé »

et / ou

- dans le cadre d'une convention de participation pour le risque « prévoyance »

La commune de st romain en gier mandate le cdg69 afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour les) risques choisis.

Autorisation de signature de la convention groupement de commande : passation d'un contrat de prévoyance avec VCA :

L'Agglomération souhaite négocier sa propre convention de participation en matière de prévoyance en plus de celle proposée par le CDG de l'Isère ou du Rhône.

Elle a proposé aux communes intéressées de s'associer à cette démarche.

Aussi, bien que les taux ne soient pas encore connus, les principaux avantages de ce contrat seront les suivants :

- Des tarifs adaptés à la taille de la collectivité
- Des garanties de base qui sont ajustées sur les textes en vigueur actuellement
- Un pilotage en direct avec l'assureur en fonction des données annuelles des collectivités (et non de façon globale au niveau d'un CDG).

Pour l'aider dans cette mission, elle a confié une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à ADICEO.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE de l'adhésion de la Commune au groupement de commandes formé par Vienne Condrieu Agglomération pour la passation d'un contrat de prévoyance.

AUTORISE Vienne Condrieu Agglomération à signer le marché pour le compte de la Commune. AUTORISE Madame le Maire à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération, notamment la convention constitutive du groupement.

Le conseil municipal est clôturé par Madame le maire le jeudi 27 mars 2025 à 19H55.

MEMENTO DES COORDONNEES

NOS ARTISANS ET ENTREPRENEURS :

Bar - Restaurant :

O' Barapapa 06 52 32 55 10
Le Petit Volsci 07 86 77 00 78
La Roche 04 78 81 87 26
laroche69700@gmail.com

Electricien :

SARL ARCHER Clément 04 78 81 52 51
clement.archer@yahoo.fr 06 11 71 57 08

Maçonnerie Générale

Anthony YMAIN : 06 16 36 05 77
anthony.ymain@hotmail.fr

Plâtrerie, peinture, décoration et carrelage :

CURABA Jean-Christophe 06 12 50 84 75

Assistantes maternelles :

CHECCACCI Marie-Olympe 06 72 74 20 24
NOEL Elodie 07.60.75.94.85
PANETTI Céline 06 84 10 76 13
ZEGHIDI Catherine 06.74.91.63.53

NUMEROS D'URGENCE :

Pompiers : 18
Police : 17
Gendarmerie Mornant : 04.78.44.00.64
Urgence Européennes : 112
SAMU, Urgences médicales : 15
Centre anti-poison : 04 72 11 69 11
Centre Hospitalier Givors : 04 78 07 30 30
Urgences : 04 78 07 33 40
Centre Hospitalier Vienne : 04 74 31 33 33
Clinique Trenal Vienne : 04 74 53 72 72

MAIRIE

9 pl. Louis PINGON – 69700 Saint Romain en Gier

Téléphone : 04 72 24 58 65
Fax : 04 72 24 50 69
Email : mairie@saintromainengier.fr

Horaires d'ouverture :

Les mardis de 13h30 à 18h00
Les mercredis de 9h00 à 12h00
Les vendredis de 9h00 à 12h00
Chaque premier samedi du mois de 9h à 12h
(le vendredi précédent, la mairie est alors fermée)

CABINET MEDICAL :

-Cabinet Médical : 04-78-57-32-50
-Prise de rendez-vous sur internet par **DOCTOLIB**

ECOLE LOUIS PINGON

7 pl. Louis PINGON – 69700 Saint Romain en Gier

Directeur : Mr FERRATON
Téléphone : 04.72.24.50.00
Mail : 0690808d@ac-lyon.fr

BIBLIOTHEQUE

9 pl. Louis PINGON – 69700 Saint Romain en Gier

Email : bibliotheque@saintromainengier.fr

Horaires d'ouverture :

Les mardis de 16h00 à 17h30
Le 1^{er} et le 3^{eme} samedi du mois de 10h00 à 11h30

NOS ASSOCIATIONS :

Amicale laïque Jean PABION
amicalestromain@gmail.com

APE, Les enfants d'abord Emmanuelle DUVAL
apelesenfantsdabord69700@gmail.com

APSR Aurélien HENRY
apsrlabricotte@gmail.com

ADPRGA : Jean PABION
adprga4269@free.fr 04 72 24 58 33

FC Rhône Sud Kevin ESTRAGNAT
kevin.estragnat@laposte.net 06 77 91 91 55

Ensemble Paroissiale Givors Grigny Echallas Saint-Romain-en-Gier

Permanence le mercredi (période scolaire) : 16h-18h :

•à la maison paroissiale 6 rue Victor Hugo, Givors
•par téléphone 09 86 54 67 47

<https://paroissegivors.webnode.fr/>

Père Damien Guillot 06.10.40.12.83

Amicale Boules Alain GUIGUET
Alain.guiguet@saintromainengier.fr 06 76 08 40 72

Chasse Christian REZE
rchristian69700@gmail.com 06 18 20 52 87

Saint Romain de France Roger SIMON
roger.simon@saintromainengier.fr 06 11 99 38 80

VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION :

Espace Saint Germain – Bâtiment ANTARES
30 av. du Général LECLERC – 38 200 VIENNE

Téléphone : 04 74 78 32 10
Mail : info@vienne-condrieu-agglomeration.fr